

## Coordination des Usagers de l'Assainissement Collectif de Nîmes Métropole

La coordination devait rencontrer le 27 Mai 2010 l'élu délégué en charge de ce dossier. La délégation a finalement décidé de ne pas se rendre à ce rendez-vous de travail, considérant qu'elle ne recevait aucune réponse aux questions qu'elle pose depuis plus d'un an, sur les aides à la réhabilitation. Il a été décidé d'écrire au Président de l'Agglo, le Sénateur Maire de Nîmes, Jean Paul FOURNIER :  
( voir texte de la lettre ci dessous ).

La coordination continue son travail sur ce dossier, elle s'est rapproché de la Coordination nationale pour l'A.N.C. De nombreux problèmes restent en suspens et le moins qu'on puisse dire c'est que l'Agglo a du mal à afficher ses orientations. N'hésitez pas à nous contacter et restez mobilisés, l'intervention de nos concitoyens sera sans doute indispensable à la rentrée de septembre. *Pierre-Marie CHAZE*

Nîmes le 27 Mai 2010

Monsieur le Président,

Vous aviez suggéré, lors de notre réunion du mois de mars 2009, que la coordination rencontre régulièrement, au moins deux fois par an, les élus et techniciens en charge du dossier de l'assainissement non collectif.

Fondamentalement attachés à la concertation, nous avons consciencieusement participé à ces réunions, porteurs des observations et des inquiétudes de nos concitoyens, tant en ce qui concerne la phase de diagnostic que la mise en oeuvre des procédures de réhabilitation.

Vous avez pu constater lors des assemblées générales des comités de quartiers auxquelles vous participez, comme ont pu le faire de leur côté les présidents des conseils de quartier, que les Nîmois sont préoccupés par le résultat des diagnostics et leur interprétation.

Aujourd'hui, **seize mois** après avoir évoqué, dans un courrier, qui vous été adressé, les subventions de l'Agence de l'eau ; **un an après** que la communauté d'agglomération ait délibéré sur cette question, et alors que nous avons fait part, encore une fois, de notre impatience et de notre mécontentement dans un courrier en date du 04 Mai 2010, monsieur Rival, élu délégué à l'assainissement non collectif, nous indique, le 18 mai que « *la formalisation préalable à l'engagement de la collectivité dans cette mission est en phase d'aboutissement* » ( !!! ) et que « *les opérations de réhabilitation aidées devront faire l'objet de procédures imposées par les financeurs dont les modalités de l'intervention de l'Agence nous seront présentées ultérieurement.* »

**Ce type de réponse ( ou plutôt de non réponse ! ) de l'Agglomération est inacceptable.**

A l'unanimité les membres de la coordination ont donc considéré qu'il était inutile de nous rendre à la réunion programmée ce jour.

Les retards accumulés, l'absence de transparence, l'inaction même de l'Agglomération, rendent plus difficile pour nos concitoyens la mise en conformité avec la réglementation

**Nous tenons à dénoncer publiquement cette situation.**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Pour la coordination,  
par délégation expresse, le porte - parole,  
Pierre-Marie CHAZE.

TOMBOLA de la Fête Annuelle – Tirage du Samedi 05 Juin  
2010 –

Numéros gagnants :

N°s : 262 – 716 – 248 – 377 – 568 – 717 – 474 – 665 – 078 –  
522 – 195 – 697 – 605 – 587 – 426 – 152 – 711 – 652 – 131 -157  
– 066 – 604 – 544 – 301 – 455 – 412 – 003 – 608 – 125 – 068 et  
531 .

**INFORMATIONS IMPORTANTES**

*Le 1er lot ( Voyage en péniche ) a déjà été remis mais de  
nombreux lots sont encore en attente !*

Les lots sont à réclamer auprès de la présidence du Comité .( 06  
20 20 79 72 ou 06 31 97 57 34 ).

*Un lot non réclamé au 31 décembre 2010 restera propriété de  
l'organisateur.*

---

*Attention ! Notre Vide Grenier d'automne*

*se tiendra le **Samedi 18 Septembre 2010***

*de 8 h à 18 h*

*Place de l'Ambiance*

*Le nombre d'inscription étant limité à 40 emplacements , Il est NECESSAIRE de  
s'inscrire au 06 31 97 57 34*

---

***Votre soutien nous est précieux.***

***Il n'est pas trop tard pour acquitter votre cotisation au titre de 2010.***

J'adhère au Comité de quartier de Russan, Terres de Rouvière, Limites, etc (cotisation 10 € )

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

Ci joint un chèque à l'ordre du *Comité de quartier de Russan*, à renvoyer au 1311 chemin de  
Russan 30 000 Nîmes.

**Le Journal du Mazetier - 1311 chemin de Russan, Place de l'Ambiance, 30 000  
Nîmes . Responsable de publication : Bernard ASTIER**